



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON

Réunion régulière du Conseil municipal de la paroisse de Packington, tenue au chalet communautaire, lundi 4 juillet 2022 à 19h30 à laquelle étaient présents:

Madame et messieurs : Guillaume Morin (en ZOOM), Jean-Noël Moreau, Sébastien Thériault, Yves Lebel, Linda Levesque et Jérôme Dubé formant quorum sous la présidence de M. Jules Soucy, maire.

Le secrétaire-trésorier/directeur général assiste également à la réunion.

RS-122-22

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Linda Levesque
et résolu

d'adopter l'ordre du jour tout en laissant le point « Varia » ouvert.

Adoptée à l'unanimité.

RS-123-22

Adoption du procès-verbal de la dernière réunion

Il est proposé par Yves Lebel
et résolu

que le procès-verbal du 6 juin 2022 soit adopté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

Conciliation bancaire

La conciliation bancaire démontre un solde au 30 juin 2022 de 276,893.12 \$ au compte courant et de 35.83 \$ au fonds de roulement.

Période de questions

Aucune question.

RS-124-22

Approbation des comptes

Il est proposé par Jean-Noël Moreau
et résolu
d'approuver les comptes ci-dessous décrits :

Comptes à payer - juin 2022	
Nom	Montant
1 Avantis Coopérative BMR (fournitures chalet, camping et garage)	3 234,18 \$
2 Carrefour du Camin RDL (fournitures garage, autopompe, pièce Western)	228,63 \$
3 Distribution Rioux (fournitures garage et camping)	54,76 \$
4 FQM Assurances	213,64 \$
5 MRC de Témiscouata (location "aire de repos")	562,00 \$
6 Jean-Noël Moreau (frais de représentation)	100,00 \$
7 Yves Lebel (frais de représentation)	13,52 \$
8 BELL	498,60 \$
9 BELL Mobilité	52,32 \$
10 Centre Horticole du Témiscouata (aménagement chalet et fleurs)	613,40 \$
11 Épicerie des 4 Sous (sacs à vidange camping)	34,48 \$



No de résolution
ou annotation

12	Excavation Tanguay (camping)	136,35 \$
13	Fonds d'information sur le territoire (avis de mutation)	95,00 \$
14	Hydro-Québec (bureau, éclairage public, caserne et camping)	1 606,62 \$
15	Hydro-Québec (115, rue Soucy et 49, Principale)	2 049,03 \$
16	Brandt (pièce pépinière)	18,11 \$
17	Libertevision inc. (cotisation annuelle)	275,94 \$
18	Northwest Tires (tracteur pelouse)	13,74 \$
19	Pièces Témis inc. (fournitures garage et réparation outil)	63,51 \$
20	Transport Rivière-du-Loup (Laboratoire BSL)	13,85 \$
21	Alain Beaulieu (achat de pièces de cèdre blanc)	1 131,69 \$
22	INFO-Dimanche (pub "Fête Nationale")	167,87 \$
23	Serge Beaulieu (entretien camping)	165,00 \$
24	The Billiard Depot inc. (tables de billard)	7 499,97 \$
25	Construction Michaud Témis inc. (location - installation jeux au chalet)	70,15 \$
26	Dikner inc. (plaques de rues et signalisation)	1 269,06 \$
27	Jean C. Dupont (coffre outils - camionnette)	663,20 \$
28	ZAP Bas-St-Laurent (cotisation annuelle)	201,21 \$
29	BUROPRO Citation (contrat impression)	201,55 \$
30	Imprimerie EXCEL (drapeaux et broderie écusson)	1 703,22 \$
31	R.I.D.T (bacs recyclage, débris à l'écocentre)	8 707,19 \$
32	Petite caisse (timbres, fournitures, ménage camping, etc.)	507,75 \$
33	Ferme Patoine et Frères/Excavation Gilles Patoine (camping)	230,54 \$
34	P. Beaulieu électrique (entrée électrique - plage)	1 785,42 \$
35	Ville de Témiscouata-sur-le-Lac (entretien et rép. équipement)	48,48 \$
36	Le Code Ducharme (mise à jour code civil)	77,70 \$
37	Manic Sanitation (fournitures chalet et camping)	499,42 \$
38	Groupe Voyer (fournitures garage)	878,68 \$
	TOTAL	35 685,78 \$

RS-125-22

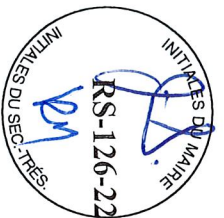
Frais de représentation du maire et des conseillers

Il est proposé par Sébastien Thériault
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise le versement des frais de représentation du maire et des conseillers pour les mois d'avril, mai et juin 2022 ci-dessous décrit :

Jules Soucy	3,252.96 \$
Guillaume Morin	1,084.32
Jean-Noël Moreau	1,084.32
Sébastien Thériault	1,084.32
Yves Lebel	1,084.32
Linda Levesque	1,084.32
Jérôme Dubé	1,084.32
	<u>9,758.88 \$</u>

Adoptée à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

Surveillance des travaux de scellant de fissures

Reçut une offre de service de la compagnie Englobe pour la surveillance des travaux de scellement de fissures à taux horaire. L'estimation de la dépense est chiffrée entre 2,000 \$ et 3,000 \$.

Il est proposé par Linda Lévesque
et résolu

que le Conseil municipal autorise le directeur général à signer pour et au nom de la municipalité l'offre de la firme Englobe pour les travaux de scellement de fissures.

Adoptée à l'unanimité.

RS-127-22

Jean-Nil Grégoire : Demande d'autorisation à la CPTAQ

M. Jean-Nil Grégoire demande l'autorisation à la CPTAQ d'aliéner une superficie de 13,548ha de sa propriété en zone agricole à un producteur acéricole voisin qui lui a signé une promesse d'achat conditionnelle à obtenir l'autorisation de la CPTAQ.

Il est proposé par Jean-Noël Moreau
et résolu

que le Conseil municipal confirme que son règlement de zonage est concordant avec le schéma d'aménagement et de développement en vigueur de la MRC.

Que le projet présenté par M Jean-Nil Grégoire est conforme au règlement de zonage.

Que le projet permettra la consolidation d'une exploitation acéricole dans notre municipalité.

Adoptée à l'unanimité

RS-128-22

Bris du revêtement sur la chaussée

Considérant que le Conseil municipal de Packington investit dans l'amélioration de son réseau routier depuis plusieurs années;

Considérant que le traitement de surface est un produit souple et que la circulation des véhicules et machineries lourdes altère la surface et la brise;

Considérant que le Conseil a déjà émis des directives de non-circulation des véhicules avec chaînes et crampons;

Considérant que des avis aient été donnés aux utilisateurs que des tapis ou autres matériaux devaient être placés sur la chaussée pour éviter de la détériorer;

Considérant que le conseil ne peut tolérer des comportements non conformes et qu'il est obligé de facturer les réparations dudit traitement aux frais du propriétaire ou du contrevenant.

En conséquence,
il est proposé par Yves Lebel
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise la direction générale à facturer les contrevenants en fonction du coût de réparation du bris de la section endommagée et de le facturer au propriétaire contrevenant ou propriétaire de la machine.

Adoptée à l'unanimité

Vanité de salle de bain des femmes et cuve pour coin conciergerie

Un changement de vanité complète évier et chantpleure et la pose d'une cuve dans le rangement de la conciergerie serait nécessaire pour mener à terme les travaux de rénovation.

Il est proposé par Jean-Noël Moreau
et résolu

que le Conseil municipal autorise les travaux de rénovation proposés.

Adoptée à l'unanimité.

RS-130-22

Engagement d'un employé d'entretien et de conciergerie

Considérant que le Conseil a un besoin d'un nouvel employé pour faire l'entretien du complexe des Générations;

Considérant qu'une offre d'emploi a été publiée pour trouver un nouvel emploi;

Considérant que notre employé a décidé de rester pour la municipalité encore quelque temps;

Considérant que le conseil est d'avis que cette proposition de demeurer avec nous convient à la majorité des membres du conseil;

En conséquence,
il est proposé par Sébastien Thériault
et résolu

que le Conseil municipal de Packington embauche M. Étienne Moreau comme employé d'entretien et de conciergerie à une moyenne de 25 heures par semaine au taux horaire de 22.41 \$ de l'heure.

RS-131-22

Ventilation

Considérant que le conduit de ventilation n'a pas été exécuté comme prévu au plan;

Considérant que le sous-traitant a installé un moteur dans une conduite de ventilation pour aider la ventilation de la salle de bain et le rangement de la bibliothèque sans l'accord de l'ingénieur en charge du projet;

Considérant que le conseil désire finaliser le dossier;

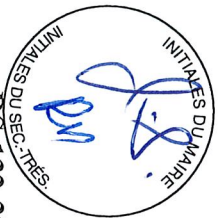
En conséquence,
il est proposé par Linda Levesque
et résolu

que le Conseil municipal de Packington accepte de garder la conduite apparente dans la grande salle telle qu'installée malgré le non-respect du plan; Qu'une retenue soit prise pour les travaux non conformes.

Que le Conseil municipal demande à Mme Catherine-Anne Renaud son avis en rapport avec le moteur inclus dans la ventilation à savoir qu'elle pourrait être connectée par un électricien et que les frais encourus seraient pris à même la retenue pour la non-conformité.

Que le conseil désire que Mme Renaud statue pour une décision la plus judicieuse.

Adoptée à l'unanimité.



No de résolution
ou annotation

RS-132-22

Demande de dérogation mineure Marie-Ève De-Foy

Mme Marie-Ève De-Foy demande une dérogation mineure pour pouvoir construire un garage à même sa résidence, et ce, à une distance de 2 mètres de la limite de propriété.

Le Comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'approuver cette demande.

Il est proposé par Sébastien Thériault
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise la demande de dérogation mineure de Mme Marie-Ève De-Foy.

Adoptée à l'unanimité.

RS-133-22

Demande de dérogation mineure Patrick Michaud

M Patrick Michaud, situé au 794, 6^e Rang, demande une dérogation mineure pour construire un garage à une distance de 6,6 mètres de la rivière.

Considérant les nouvelles dispositions du gouvernement du Québec concernant le régime transitoire de gestion des rives, du littoral et des zones inondables, le directeur général demande au conseil de reporter ce point à une séance subséquente.

RS-134-22

Agrandissement du complexe : demande d'un supplément face à la hausse des matériaux

Constructions Unic inc. a présenté une demande auprès de la municipalité de Packington pour obtenir une indexation du coût des matériaux. L'entrepreneur, M. Dany Boutin, a connu des augmentations de coûts de plus de 30 000 \$.

Considérant que le conseil désire régler l'ensemble du dossier de l'agrandissement du Complexe des Générations;

Considérant qu'il y a effectivement une hausse importante des coûts des matériaux entre le moment où l'entrepreneur a déposé sa soumission et le moment de la réalisation du projet.

Considérant que l'entrepreneur est conscient que le conseil municipal n'est pas dans l'obligation de verser un montant supplémentaire compte tenu de la hausse des coûts des matériaux;

Considérant que le Conseil désire compenser en partie cette hausse des matériaux;

Considérant que le conseil versera le montant lorsque l'entrepreneur aura réalisé les travaux de correction du revêtement extérieur.

En conséquence,
il est proposé par Yves Lebel
et résolu

que le conseil municipal est d'accord de verser une somme de 10,000\$, profit inclus à Constructions Unic inc. lorsque les travaux de corrections seront réalisés et que le chantier sera terminé à 100%.

Adoptée à l'unanimité.

Feux du Jerriboire : Demande d'aide financière

Considérant que le conseil municipal, en date du 7 mars dernier, s'est doté d'une politique d'aide aux organismes qui organisent des activités dans le milieu;

Considérant que le Conseil a fourni, depuis la création de l'activité des Feux du Jerriboire, ses employés, ses équipements et a investi dans une nouvelle entrée électrique à la plage municipale;

Considérant que le personnel administratif aide l'organisation au niveau de la publicité dans l'écran géant, sur la page Facebook de la municipalité ainsi que sur son site web;

Considérant que le Conseil a fait inclure dans sa police d'assurance, le comité des Feux du Jerriboire comme organisme et ainsi protéger les administrateurs et la responsabilité civile

Considérant que dans la politique adoptée le 7 mars dernier, il est spécifiquement inscrit qu'aucune contribution financière directe ne sera accordée à moins d'entente et d'une résolution municipale exceptionnelle;

Considérant que la municipalité, par l'entremise de sa direction générale, a trouvé une personne responsable pour s'occuper de la sécurité. Que le conseil est d'avis que les coûts inhérents sont à la charge de l'organisation de l'activité.

Par conséquent,
il est proposé par
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington applique sa politique adoptée et qu'elle considère que les efforts sont là pour soutenir les Feux du Jerriboire dans l'accomplissement de leur activité du 30 juillet prochain, et ce conformément à ladite politique.

Que pour toute demande d'aide financière d'un organisme local, la municipalité demande de déposer ses états financiers annuels ainsi que son rapport d'activités.

Adoptée à l'unanimité

Desjardins : Projet de fusion

M. le maire donne un compte-rendu de la rencontre que lui et le directeur général ont eu avec les représentants des Caisse Desjardins des Lacs de Témiscouata et celle de Transcontinental-Portage. Le projet consiste à fusionner les deux caisses pour en faire qu'une et elle s'appellerait Caisse Desjardins du Témiscouata.

M. Yves Lebel adresse une question : combien de membres ont demandé la fusion des deux caisses populaires?

TECH 2019-2023 – Version 6

Le point est reporté à une séance subséquente.

Remboursement emprunts fonds de roulement

Il est proposé par Jean-Noël Moreau
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise le remboursement de 44,476.47 \$ au fonds de roulement pour l'année 2022 concernant les emprunts contractés sur un camion de voirie, la chargeuse rétrocaveuse, des travaux de voirie, le panneau numérique, la garantie prolongée sur un véhicule de voirie et les arrêts neigeant.

Adoptée à l'unanimité

Période de questions

Aucune question.



No de résolution
ou annotation

Levée de l'assemblée

À 20 h 20, M. Jules Soucy, maire propose la levée de l'assemblée.